LETTRE DU ROI

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

ÉCRITE DE SA PROPRE MAIN,

AVEC SON MANIFESTE.

M. de la Porte, Intendant de la Liste civile, a paru à la barre de l'Assemblée nationale, & a déclaré qu'une personne attachée au Château, lui avoit apporté à dix heures du matin, un pacquet contenant un billet du Roi, & un Mémoire écrit de sa main, qui a été lu aussi-tôt à l'Assemblée, & dont voici la teneur; il est intitulé ainsi qu'il suit.

DÉCLARATION DU ROI A TOUS LES FRANÇOIS, A SA SORTIE DE PARIS.

« TANT qu'il m'eſt reſté le moindre eſpoir de voir renaître l'ordre & la tranquillité publique ; tant que j'ai cru rendre mon Peuple heureux par ma préſence, j'ai reſté au milieu de lui, j'attendois du temps le règne des Lois, celui de mon autorité légitime. Pour ramener des biens auſſi précieux, aucun ſacrifice ne m'a coûté ; j'ai toujours oublié mes intérêts particuliers, pour ne m'occuper que de l'intérêt général. La Nation Françoiſe a deſiré une nouvelle Conſtitution ; j'ai déféré à ſes deſirs. J'ai engagé les deux premiers Ordres à ſe réunir au troiſième. Je uis entré dans toutes les vues de l'Aſſemblée

nationale ; aucun sacrifice ne m'a coûté. J'ai sanctionné tous ses Décrets ; j'ai tout approuvé, tout dévoré. Eh, de combien d'amertumes ne m'a-t-on pas abreuvé ! On m'a fait boire le calice jusqu'à la lie.

J'ai vu un Ministre, choisi par moi, un Ministre, n'aguères l'Idole du Peuple, que j'avois cru nécessaire d'éloigner, rappellé par moi, pour déférer au vœu de la Nation, je l'ai vu, dis-je, triompher auprès de moi des applaudissemens prodigués par un Peuple enivré. J'ai vu mon Palais assailli & mes Gardes égorgés ; on parut desirer, à cette époque, mon séjour dans la Capitale, & j'ai encore cédé à l'empressement du Peuple.

Je croyois, par tant de sacrifices, avoir acquis quelques droits à l'amour & au respect des François. Je croyois, à force de bienfaits, rassurer l'inquiétude du P. [illegible]

donner l'exemple de la générosité. Mais il semble, au contraire, que, plus je faisois de sacrifices, plus on accumuloit contre moi les peines & les privations.

On a réduit un des plus puissans Monarques de l'Europe, le Chef d'une Nation riche & nombreuse, au revenu le plus modique, si l'on considère les charges qu'on lui laisse, & les appointemens des personnes de sa maison, appointemens dont la Nation devoit faire les frais, puisqu'en étant à mon service, elles sont censées être celui de la Nation. Mais, que dis-je, à ma personne, ou à ma maison, semble être un titre de défaveur, & jetter, sur des fidèles sujets, un vernis odieux. On les a poursuivis, maltraités sous mes yeux, & jusques dans mes appartemens. Si j'ai paru, alors, condamner l'excès de leur zèle devoit-on leur en faire un crime,

falloit-il les en punir, falloit-il leur en faire essuyer les plus sanglans outrages, & joindre la dérision à l'insulte ; & , lorsque j'ai voulu, loin de ces scènes cruelles, respirer un moment l'air de la campagne, lorsque j'ai voulu, du droit dont jouit le moindre Citoyen, lorsque j'ai cru pouvoir au moins user de ce droit naturel, de cette Liberté solemnellement proclamée par l'Assemblée Nationale elle-même, une foule aveugle & ameutée s'y est opposée avec force. Mille bras armés pour la Liberté ont violé cette même Liberté. Envain a-t-on réclamé la loi; envain a-t-on iuvoqué, par moi, la raison & le devoir; il a fallu se taire & obéir; il a fallu dévorer encore cet outrage.

Ce n'étoit point assez de voir la Religion avilie, ses plus fervens Ministres proscrits, & l'objet d'une persécution publique, & ser-

vir de jouet dès qu'on dédaignoit de les craindre.

Ce n'étoit point assez d'avoir vu des Sociétés particulières, qui n'avoient d'autre crime que celui d'oser se dire les amis de la Monarchie, de l'ordre & de la paix ; poursuivies avec un acharnement sans exemple, par d'autres Sociétés dominatrices & turbulentes. D'avoir vu des hommes qui prêchoient que la paix publique, & l'obéissance même aux nouvelles Loix, dénoncés comme des ennemis du bien public, & traités comme des rébelles, eux qui ne prêchoient que la soumission.

Ce n'étoit point assez enfin de voir la religion perdue, mon autorité légitime anéantie, les loix sans vigueur, l'armée sans discipline, la vertu sans force, l'audace sans frein, le royaume en proie aux factions, la

monarchie aux abois, & l'anarchie à son comble ; il falloit peut-être se résoudre encore à de nouveaux attentats. Mais non, la mesure étoit comblée ; il a fallu que je me dérobasse à tant d'outrages ; il a fallu m'éloigner de ces scènes d'horreurs & d'amertumes tous les jours renouvellées ; & je devois nécessairement fuir un séjour qu'on a voulu me rendre insupportable.

Hélas ! ce n'est pas sans peine que je m'arrache de la capitale & j'emporte encore en partant tous les François dans mon cœur. Absent comme présent, je ne cesserai jamais de m'occuper de leur bonheur. Je ne désespère point de mon Peuple, & je vais attendre, en soupirant loin de la France, que, rappellé à la raison, revenu à son urbanité première, il me permette de rentrer dans son sein.

Signé, LOUIS.

(P. S.) Je défends à mes Miniſtres d'appoſer, en mon abſence, leurs ſignatures à aucune ordre. J'enjoint au Garde-des-Seeaux de me renvoyer le Sceau-Royal.

Citoyens, liſez & jugez. Au reſte, buvez & mangez comme à l'ordinaire ; qu'aucune affaire publique ou particulière ne ſoit ſuſpendue.

De l'Imprimerie de DÉROGUER, rue S. Louis.